



POUR LA RECONQUÊTE DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

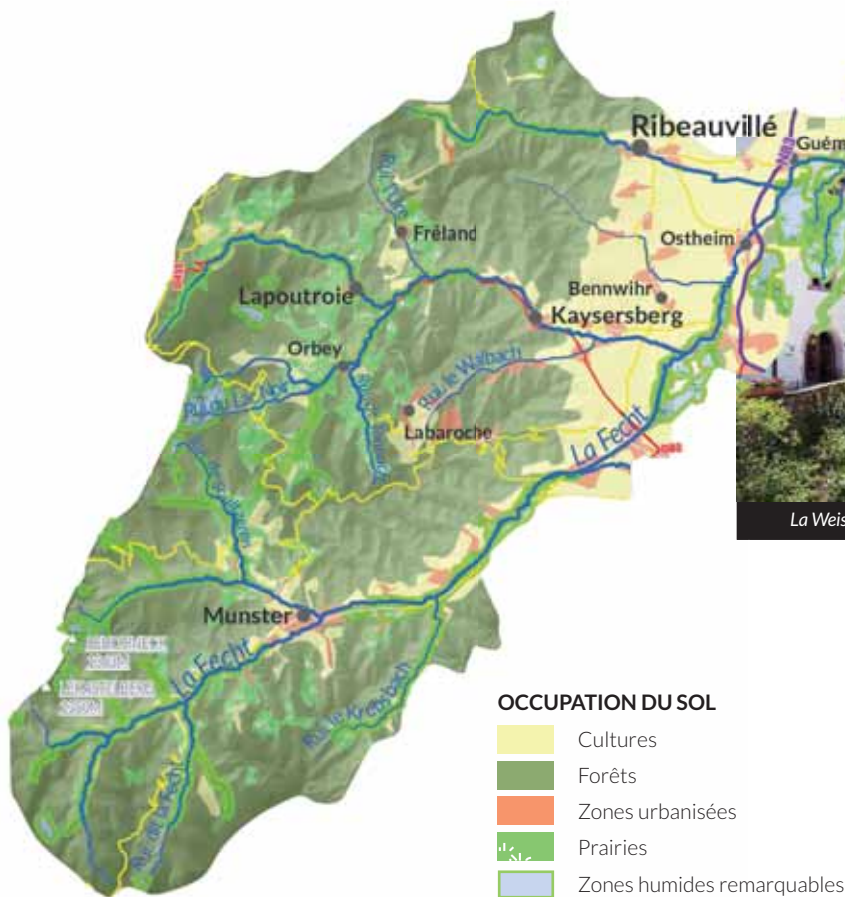
FECHT-WEISS

Ribeauvillé • Munster • Ingersheim • Turckheim • Orbey • Kaysersberg •
Labaroche • Lapoutroie • Ammerschwahr • Houssen



Vue sur les névés du Schwalbennest (à gauche), l'arête rocheuse du Spitzkoepfe (au centre) et du sommet du Hohneck (à droite) depuis la vallée encore très préservée de la Wormsa. Les eaux de ces cirques glaciaires alimentent la Petite Fecht, affluent de la Fecht, une rivière en bon état écologique

PORTRAIT



Office de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg



118 HAB/KM²
(moyenne bassin Rhin-Meuse : 139 hab/km²)



595 MM/AN
(précipitations efficaces) pour recharger les nappes et alimenter les cours d'eau (moyenne bassin Rhin-Meuse : 373 mm/an)



1 363 m
Un territoire au relief diversifié, marqué par la présence du massif du Hohneck, point culminant du territoire



67%
des exploitations agricoles dédiées à la viticulture (rang Rhin-Meuse : 3/34)



6%
du territoire artificialisé (rang Rhin-Meuse : 2/34)



0,7
INDUSTRIE/KM²
(moyenne bassin Rhin-Meuse : 0,65/km²)

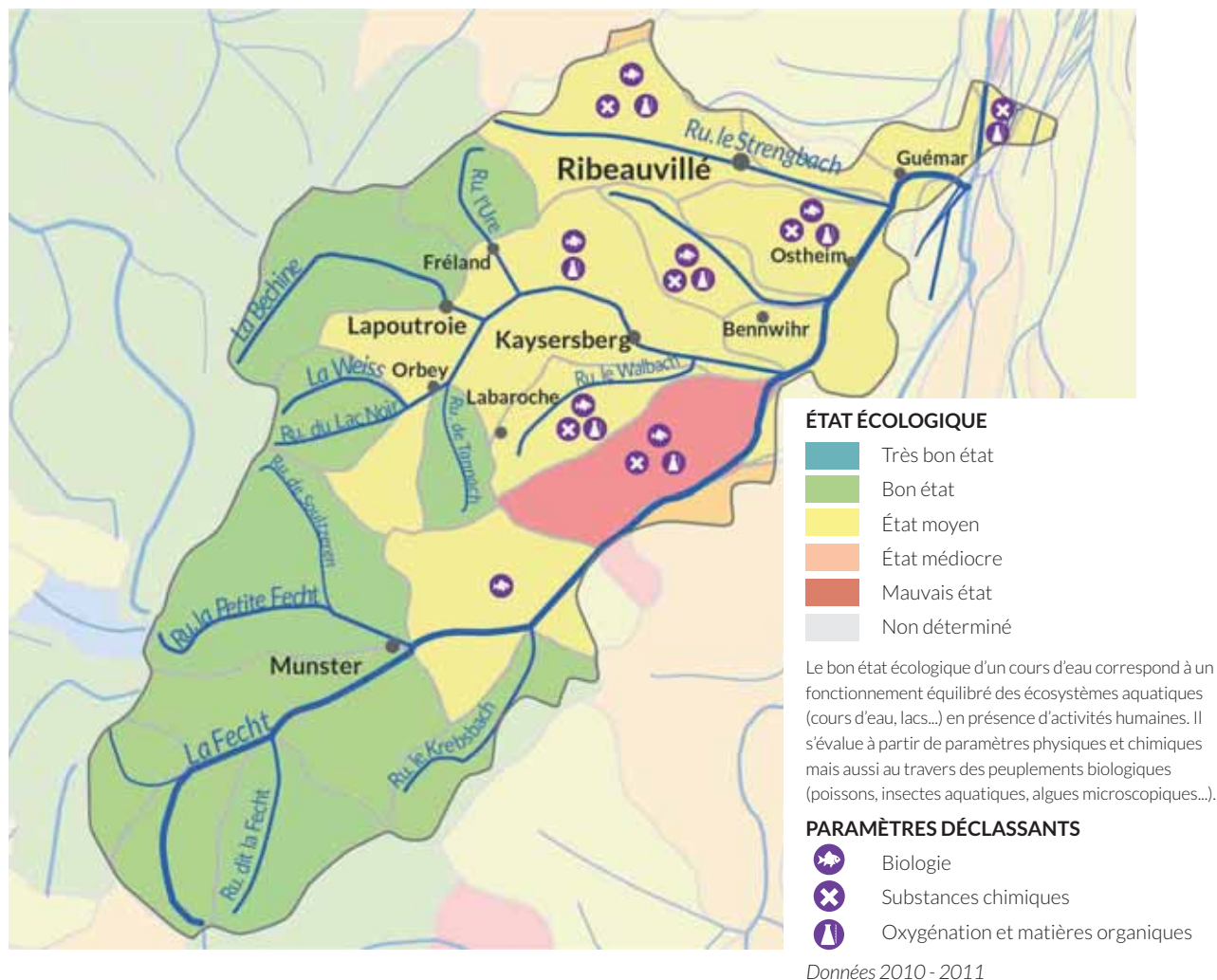
Le bassin hydrographique Fecht-Weiss possède une densité de population de 118 habitants au km². Bien que l'attraction de Colmar concentre une importante population dans la plaine d'Alsace, plusieurs communes situées en amont des vallées vosgiennes conservent des populations importantes (Munster, Orbey, Lapoutroie). 65% de la population habite en secteur rural.

L'abondance et la qualité des eaux ont permis le développement d'activités exigeantes en eau de bonne qualité telles que l'ennoblissement de textiles à Munster et la papeterie à Kaysersberg. L'agriculture qui n'exploite que 30% du territoire a développé deux axes d'excellence reconnus nationalement avec des vignobles produisant plusieurs grands crus et l'AOC des fromages de Munster. Un tourisme s'est développé en s'appuyant sur la valorisation du patrimoine local (Kaysersberg, Ribeauvillé, Riquewihr...) et sur les paysages et la nature préservés des vallées amont de la Fecht (amont de Munster).

Un relief très prononcé structure les paysages des hautes vallées de la Fecht et de la Weiss. Des espaces naturels encore sauvages, à la biodiversité exceptionnelle, caractérisent notamment l'amont de la vallée de la Fecht (cirques et couloirs à avalanche du Frankenthal et du Wormspel, vallée de la Wormsa). La Fecht prend sa source sur les hauteurs de Metzeral, conflue avec la petite Fecht à Munster et se jette enfin dans l'Ill à hauteur de Illhaeusern. La Weiss prend sa source sur les hauteurs d'Orbey puis traverse Kaysersberg avant de se jeter dans la Fecht en aval de Sigolsheim.

Dans ce paysage de roches cristallines (granites notamment), on note la présence de lacs naturels d'origine glaciaire (lacs Blanc, Noir, Vert ; lac des truites), désormais aménagés pour l'hydroélectricité.

QUALITÉ DES EAUX



Sur le bassin versant Fecht-Weiss, les cours d'eau ont été partagés en 17 entités homogènes. Neuf d'entre elles sont en bon état écologique. Sept autres présentent un état écologique moyen avec de légères dégradations ne permettant pas le maintien des peuplements aquatiques originels (poissons, invertébrés) de ce type de cours d'eau de montagne ou de moyenne vallée du massif vosgien.

Seule la moyenne vallée de la Fecht est en mauvais état écologique. Cette situation s'explique à la fois par son artificialisation (artificialisation des berges, rectification de son linéaire, seuils transversaux faisant obstacle à la circulation des poissons et des sédiments) et par la présence de cuivre. L'élévation excessive de sa température en période estivale expliquée en grande partie par le prélèvement important d'eau dans la rivière au niveau de Turkheim (alimentation en eau de Colmar) est également à noter. Cette réduction du débit du cours d'eau implique son incapacité d'assimilation et de dilution suffisante des pollutions.

Dans son ensemble, l'état chimique des eaux est bon, excepté pour la partie moyenne de la Fecht avec des concentrations élevées en métaux (cuivre). Cette molécule proviendrait à la fois des pollutions diffuses urbaines (canalisations des particuliers, toitures, usure des matériaux urbains...) et viticoles associées (traitements courants aux sulfates de cuivre, eaux de rinçage des cuves de pulvérisateurs...) de la basse vallée de la Fecht.

En zone de bordure de plaine, la nappe rhénane est peu épaisse. Elle est située à quelques mètres de profondeur, ce qui la rend très sensible aux pollutions de surface.

La ressource en eau souterraine présente une dégradation locale à surveiller avec des concentrations élevées en nitrates. Enfin, un captage dégradé par des pesticides a été identifié pour faire l'objet d'actions prioritaires.

53 % DES COURS D'EAU
EN BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE

ENJEUX POUR L'ATTEINTE DU BON ÉTAT DES EAUX



PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

- Maintenir l'élevage extensif de montagne en favorisant les filières durables de valorisation des produits et préserver les milieux ouverts associés (chaumes, prairies inondables, tourbières) notamment sur les secteurs amont de la Fecht, de la Weiss et de leurs affluents.

POLLUTIONS DIFFUSES

- Encourager les alternatives à l'utilisation des pesticides dans les vignes, les compléter par la création de zones tampons (enherbement inter-rangs, haies, zones humides...) et mutualiser le traitement des effluents viticoles et vinicoles. Agir prioritairement sur les secteurs aval des bassins de la Fecht et de la Weiss
- Renforcer l'animation territoriale en place, prioritairement en aval de la Fecht sur les cultures intensives (maïs) en contact direct avec la nappe.



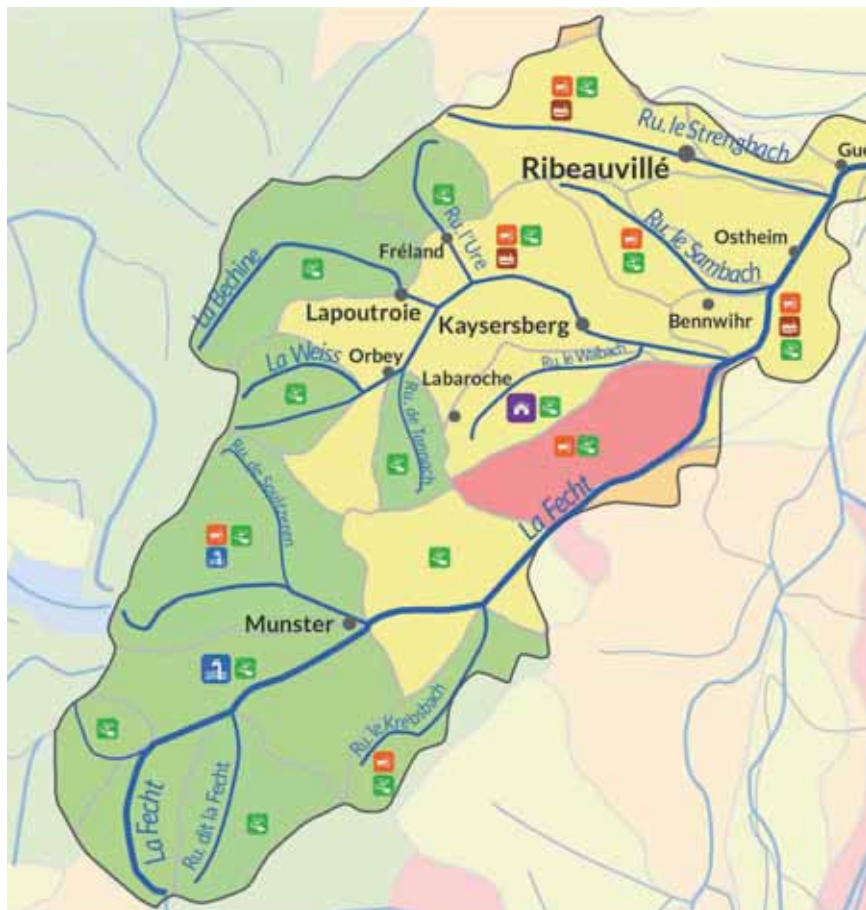
RUPTURE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- Aménager ou supprimer prioritairement les obstacles infranchissables partout, sauf Walzbach et Krebsbach. En aval, réfléchir aux impacts des ouvrages transversaux sur la mobilité des cours d'eau.

ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES

Dans la continuité des actions menées et en cohérence avec les plans de prévention des risques d'inondation de la Fecht :

- Engager des programmes globaux ambitieux de renaturation des cours d'eau et zones humides à l'échelle des bassins hydrographiques de la Fecht (de Munster à Illhaeusern), du Walzbach et du Sambach
- Développer une démarche globale de préservation des zones humides en collaboration avec tous les acteurs locaux, particulièrement sur les secteurs amont des affluents de la Fecht et de la Weiss.



NATURE ET PRIORITÉ DES ACTIONS À MENER

	Fort	Moyen
Agriculture : Réduire les pollutions agricoles et préserver les milieux naturels		
Collectivités : Réduire les pollutions domestiques et urbaines		
Industrie et artisanat : Réduire les pollutions industrielles et artisanales		
Milieux aquatiques : Préserver et restaurer les cours d'eau et zones humides et rétablir la continuité écologique		
Ressource en eau : Économiser et préserver la qualité de la ressource en eau		

FOCUS

RENATURATION DU FONCTIONNEMENT D'UNE ZONE HUMIDE REMARQUABLE : EXEMPLE DE LA CONFLUENCE DU STRENGBACH ET DE LA FECHT

Agence de l'eau Rhin-Meuse HENNIAUX E



La confluence du Strengbach et de la Fecht, zone humide remarquable, un réservoir de biodiversité restauré

Située dans la forêt communale de Guémar, la confluence du Strengbach et de la Fecht est une zone humide remarquable. Cette zone de confluence a subi de lourds travaux hydrauliques (rectification de son parcours) entraînant une incision importante de son lit et une déstabilisation de ses berges. Mené par le conseil départemental du Haut-Rhin, le projet de renaturation de cette zone a consisté à remettre le Strengbach dans son tracé d'origine. Cette action a permis de

rétablir le fonctionnement naturel de ce type de zone humide (petits cours d'eau mobiles, dissipation des crues par débordement régulier dans la forêt alluviale associée...) et d'offrir ainsi un milieu plus favorable à la biodiversité locale (poissons, amphibiens, castors...).

LUTTE BIOLOGIQUE ET VITICULTURE

À l'initiative du syndicat viticole de Ribeauvillé, une expérimentation collective visant à comparer l'efficacité entre une technique de lutte biologique et une technique de lutte chimique contre le vers de la grappe a été initiée.



Vignoble de Riquewhir concerné par la lutte biologique

Pendant trois ans et sur plus de 300 hectares de vignes des secteurs de Ribeauvillé, Rodern et Saint-Hyppolite, elle a consisté à utiliser des capsules de phéromones provoquant une confusion olfactive entre mâles et femelles évitant ainsi la fécondation des femelles et la ponte. Les résultats de cette opération démontrent que la lutte biologique, pour ce parasite, a une efficacité équivalente à la lutte chimique. Elle doit toutefois être de grande ampleur et coordonnée à l'échelle d'un territoire. Si elle reste plus coûteuse que les traitements phytosanitaires, l'engagement toujours plus important de viticulteurs vers l'agriculture biologique va démocratiser cette technique, seule alternative existante aux traitements chimiques et évitant toute pollution des cours d'eau.

Agence de l'eau Rhin-Meuse FRECHIND



CAPTAGES DÉGRADÉS

- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action pérenne garantissant la reconquête de la qualité des eaux d'eau potable, prioritairement sur la commune de Soultzren.

PRÉLÈVEMENTS EXCESSIFS EN EAUX SUPERFICIELLES

- Lancer une étude globale et concerter les usagers de l'eau pour réduire les prélèvements, notamment dans les petits cours d'eau sensibles de l'amont de la Fecht et de la Weiss et sur la Fecht aval (prise d'eau alimentant le canal du Logelbach).



POLLUTIONS PONCTUELLES

- Mettre en place des technologies propres optimisant l'utilisation des matières premières (eau) et la réduction des rejets polluants, prioritairement sur le site industriel de la vallée de Kaysersberg (papier et carton).

POLLUTIONS DISPERSÉES

- Développer une opération collective pour réduire les apports de substances dangereuses émises par les activités artisanales des secteurs du Strengbach (Bebenheim) et de la Fecht aval (Ribeauvillé).



POLLUTIONS DIFFUSES ET PONCTUELLES

- Créer un nouveau système d'assainissement (collectif ou non) après étude technico-économique sur le Strengbach (Ribeauvillé)
- Améliorer la collecte et réduire les débordements d'eaux usées vers le milieu naturel en temps de pluie, prioritairement dans les vallées du Walbach (Labaroche) et de la vallée de la Weiss (Lapoutroie)
- Poursuivre et étendre la démarche «zéro-pesticide» à tout le territoire

PASSONS À L'ACTION

ACTIONS CLÉS POUR LE TERRITOIRE



« En préservant et restaurant les milieux aquatiques et humides de ma commune, je contribue à améliorer l'état écologique des eaux, et à recharger les nappes souterraines »



« En adoptant des techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires et en créant des zones tampons végétalisées, je réduis efficacement les pollutions chimiques parvenant aux cours d'eau, je contribue à atténuer les risques d'inondation et favorise la biodiversité »



« En concertant les propriétaires présents sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable de la collectivité, je favorise l'émergence d'un plan d'action efficace et pérenne garantissant la reconquête de la qualité de leurs eaux »

LES ACTEURS AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

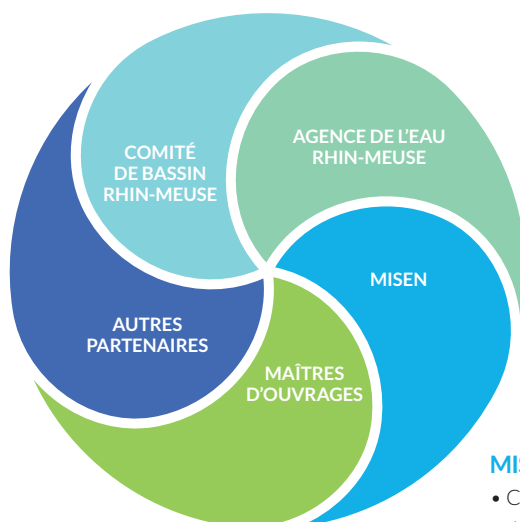
COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

- Parlement de l'eau à l'échelle du bassin Rhin-Meuse. 100 membres
- Elabore les plans de gestion des eaux et identifie les actions à mettre en œuvre (mesures).
- Vote les taux de redevances encadrés par la loi.

AUTRES PARTENAIRES

(conseil départemental, conseil régional, parc naturel régional des Ballons des Vosges...)

Au regard de leurs priorités d'actions accompagnent les projets des maîtres d'ouvrages



AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

- En lien avec la Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN 68) décline les priorités d'actions
- Accompagne financièrement les projets des maîtres d'ouvrages.

MAÎTRES D'OUVRAGES (collectivités territoriales, associations, industriels, artisans, agriculteurs...)

Portent et conduisent la réalisation des projets en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

MISEN (Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature)

- Coordonne la politique de l'eau à l'échelon départemental. Pilotage : Direction Départementale des Territoires (DDT 68)
- Met en œuvre et suit l'exécution des plans d'actions opérationnels territorialisés.